

Jeu de lignes et calme plat

Le parfait ordonnancement du projet, et le jeu de lignes, viennent servir une organisation sans failles qui donne la primauté au panorama. C'est toute la réussite de ce projet qui permet aux équipements (340 m² en ce qui concerne la base nautique proprement dite ; 100 m² pour le rangement à bateaux couvert) de venir se glisser, comme une seconde peau, dans un tissu retravaillé. Irrigué de circulations claires, de trouées et d'espaces de verdure fonctionnant

comme autant de poumons verts, le port de Sevrier retrouve ainsi toute sa place de cœur nautique et touristique. Si la rigueur ne paraît pas, le sentiment de paix et de calme généré par la forme se diffuse certainement dans l'humeur des visiteurs. Finalement, il n'y a pas si loin entre l'esprit de ce nouveau "port paysager" et le jardin zen des Japonais, pont entre l'homme et la Nature et objet de ressourcement.

mots clés

bois
espace public
équipement public
sportif

adresse

route du Port
74320 Sevrier

SEVRIER

LE PORT ET LA BASE NAUTIQUE DE SEVRIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SEVRIER

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
YVES PONCET DAVID FERRÉ ARCHITECTES
ATELIER FONTAINE ARCHITECTE PAYSAGISTE
ÉCONOMISTE - ARTEMIS
BET STRUCTURE - CABINET MONTMASSON
BET FLUIDES - CETBI
VRD - CABINET MONTMASSON

SURFACE UTILE : 364 M²
SHON : 441 M²
SHOB : 542 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 410 200 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
1 686 599 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : NOVEMBRE 2011
LIVRAISON : JUIN 2012
MISE EN SERVICE : JUILLET 2012



Sur ce site exceptionnel et privilégié de bord de lac, prolongé à l'horizon par la Tournette, sommet emblématique des Annéciens, le sentiment de bien-être se trouvait étrangement troublé par une organisation confuse des circulations et un habitat diffus, assorti d'une absence d'organisation paysagère.

Quête de perspectives

Le travail des architectes (Yves Poncet et David Ferré) et du paysagiste (Olivier Fontaine) a donc consisté à réordonner le panorama en traçant des vues depuis la voie de circulation traversante reliant Annecy à Saint-Jorioz (la route qui longe le lac). Dans cet objectif, un vaste espace végétal de liaison, conçu comme un véritable trait d'union entre Sévrier et le port, est venu ouvrir la perspective sur le plan d'eau et le paysage alpin, apportant la respiration et le calme seyant à ces rives. Les voies, les parkings et les pelouses, organisés rationnellement, dessinent désormais une forme de quadrillage qui contribue à aspirer les piétons au cœur de cet espace tout en sublimant la vue. Dans le détail, le site est traversé de part en part par deux mails piétonniers parallèles, étirés d'ouest (depuis la route) en est (vers le port), ainsi que par un accès routier qui aboutit à un petit parking de proximité, sur le côté nord (l'essentiel des places restant reléguées sur des parkings situés en périphérie, à l'ouest). La piste cyclable historique traverse la coulée verte de part en part et du nord au sud et sert de marqueur entre deux espaces, la zone dévolue à la base nautique et la zone de stationnement, de part et d'autre. La réorganisation et la hiérarchisation des circulations a aussi une valeur fonctionnelle et sécuritaire : elle sert à limiter les nuisances liées à l'usage de la voiture et à assurer un meilleur partage de l'espace en faveur des modes doux.

Travail d'estompe

Ce canevas étant posé, il a fallu inscrire le bâtiment au cœur de celui-ci. Dans un fort contexte paysager, la nouvelle base nautique, destinée aux clubs de voile et de kayak, devait s'estomper face au lac et aux montagnes. Afin de réduire son impact visuel, le projet élaboré s'est avéré linéaire, étroit et fluide, renforçant, en le soulignant, l'axe piétonnier reliant Sévrier à la pointe de l'embarcadere, qui constitue l'épine dorsale de la composi-

tion. La structure se présente ainsi sous la forme d'une grande toiture flottante pensée comme un simple rectangle aux rives fines et légères abritant des volumes cubiques placés en retrait sous cette couverture parapluie. Largement débordante et de hauteur constante suffisante (4 m sous toiture), celle-ci facilite toutes les activités, intérieures et extérieures. L'édifice affiche des lignes claires et franches qui instaurent une rythmique, tout en participant de son mimétisme avec l'environnement alentour. La structure porteuse des poteaux en bois, reportés en façade, renvoie ainsi aux mâts des bateaux, aux roseaux du lac ainsi qu'aux pontons. Les stores de toile blanche, une fois baissés, rappellent les voiles dressées. Derrière l'effet d'estompe, et de réplique, les lignes et les matières servent aussi à marquer les fonctions. Au milieu du bâtiment se trouve la halle technique, les espaces de stockage de matériel, et à l'arrière, les vestiaires et les douches, masqués par des parois en caillebotis, puis la chaufferie, installée dans un "caisson" recouvert de panneaux Eternit.

Un capitaine dans sa cabine

À l'avant, côté lac, la base nautique s'ouvre via de grandes baies vitrées (distinguées les unes des autres par des poteaux en bois) avec un bow-window au milieu de la façade sud qui vient figurer le bureau du chef de base. Il peut ainsi surveiller, à l'instar d'un capitaine dans sa cabine, la vie du port ainsi que – par des baies vitrées – les mouvements internes au bâtiment. À l'avant, le hall d'accueil et de formation a été composé de façon à se compartimenter en fonction des besoins, avec des transparences vers l'est et le sud. Deux entrées séparées, de part et d'autre, garantissent la fluidité des circulations, piétons en balade ou usagers du centre. Pour terminer avec ce bâtiment, celui-ci présente en façade nord une colonne en structure métal et galva : celle-ci abrite une cage d'escalier technique qui permet d'accéder à la toiture terrasse. Cette "échauguette" moderne culminant à 7 mètres de hauteur offre un point de vue admirable pour surveiller les régates. En lien étroit avec l'édifice principal, un rangement à bateaux couvert, à l'emplacement du bâtiment existant utilisé par les clubs de voile et de kayak, a été construit au sud de la parcelle en front de lac. L'appartenance à l'ensemble est signifiée par le caillebotis en bois, qui renvoie à la vêtue de la base, et son volume rectangulaire détermine un espace extérieur entre les deux bâtiments projetés en forme de V, ouvrant la perspective sur le lac. L'organisation linéaire de ce "parking à bateaux", d'est en ouest, autorise un grand développement de façade au sud, face au lac et à la zone de mise à l'eau. De la rue à l'eau, la convergence est consommée.

sportif

EQP13-spo009

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013
Photographies: Romain Bianchi
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



1

1 et 2 - Façades principales

3 - Axe piéton entre la base nautique et le rangement à bateaux

4 - Le bâtiment de la base nautique

5 - Accueil et salle de formation ouverts sur le port



5



4



3



2